



EDITORIAL

Chères Montmaurinoises, Chers Montmaurinois,

Les services de la Préfecture de la Haute-Garonne organise la 7^e édition des rencontres de la sécurité, et notamment une **Sensibilisation aux Gestes qui Sauvent**.

A ce titre, nous nous sommes rapprochés de l'Association départementale de protection civile de la Haute-Garonne qui nous propose d'intervenir à Montmaurin le vendredi 11 octobre.

Egalement, nous vous présentons quelques propositions de mises à niveau ou apprentissages organisés localement, et le rendez-vous incontournable de la **Fête de la pomme** – manifestation dans la tradition à Larroque.

« Le Foyer rural se veut être un espace de vie sociale. Depuis 1947, la Fédération des Foyers Ruraux œuvre dans le territoire local au plus près des habitants. Le mouvement est né le lendemain de la libération, créé au départ pour favoriser l'accompagnement culturel de la reconstruction et assurer aux jeunes paysans une formation technique, humaine et sociale. Le mouvement a su évoluer et s'adapter aux différentes mutations sociétales et aux besoins » (Fédération des Foyers Ruraux 31 et 65).

Le Foyer rural de Larroque est une association qui permet aux Larroquais, mais également aux autres citoyens des alentours, des activités de divertissements, de connaissances et d'apprentissage par ateliers.

Nous espérons que ces activités intergénérationnelles vous satisferont.

Bien à vous,

Silvia Belair, Le Maire



SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

L'Association départementale de protection civile de la Haute-Garonne propose une initiation aux gestes essentiels du secours d'urgence, et interviendra le **VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 de 9h à 11h à la salle des fêtes de Montmaurin.**

Le contenu de la formation : la protection de la victime, l'alerte, les gestes en fonction des conditions de la victime (consciente – non consciente), et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique.

Formation de 2h – Aucun pré-requis nécessaire. Gratuité.

INSCRIPTIONS dans la limite de 15 personnes : 05 61 88 21 63 – mairie.montmaurin@orange.fr

RAPPELS :

Le **défibrillateur semi-automatique** a retrouvé sa place initiale à l'extérieur de la mairie. Cet appareil est à la disposition des habitants - en cas de nécessité.

Jeunes dès 16 ans Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant auprès de la Mairie. Après avoir procédé au recensement, et avant son 18^e anniversaire, il est obligatoire d'accomplir une **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

DES ACTIVITÉS AU FOYER RURAL DE LARROQUE

Les foyers ruraux sont un mouvement d'éducation populaire dont l'objectif est de donner accès au plus grand nombre à des mises à niveaux, des connaissances par apprentissage notamment au cours des ateliers proposés.

La saison 2019/2020, de nouveaux ateliers s'ajoutent aux reprises d'activités. Ainsi : -

- **Atelier d'espagnol**, conduit par Sandra, colombienne d'origine et nouvelle habitante de Larroque
- **Atelier de français approfondi**, conduit par Evelyne, habitante de Montmaurin
- **Atelier de français destiné aux nouveaux arrivants** (FLE – Français Langue Etrangère), conduit par Anna qui parle couramment le néerlandais de naissance, l'anglais marital, le français d'adoption et l'allemand de fait
- **Atelier d'anglais débutant** et **Anglais approfondi** pour adultes, par Anna
- **Atelier de russe**, conduit par Aléna depuis 3 ans, originaire de Biélorussie, habitante de Montmaurin.

PROGRAMMATION DES ATELIERS :

Lundi : Anglais approfondi : 18h30-20h00 – Espagnol : 19h00-20h30

Mardi : Français débutant – groupe 1 : 18h30-19h00 – groupe 2 : 18h30-20h30

Mercredi : Français approfondi : 19h00-20h30

Jeudi : Anglais débutant : 18h30-20h00

Samedi matin : Russe

En cours de réactivation ou de création :

- **L'école de musique** – pour apprendre à jouer d'un instrument ; seront proposés des leçons de guitare, de piano, de batterie, d'accordéon, et également d'éveil musical.
- **Atelier d'écriture**



Si vous êtes intéressé(e) par certains ateliers :
vous pouvez joindre **Robin : 06 51 79 96 09**
Conditions : tarif associatif.

LE FOYER RURAL DE LARROQUE nous rappelle deux rendez-vous importants :

Assemblée générale pour un temps de bilan du foyer : Samedi 5 octobre à 11h (salle des fêtes)

Fête de la pomme : DIMANCHE 27 OCTOBRE



En cette période automnale, le dernier dimanche d'octobre se déroulera la traditionnelle **FETE DE LA POMME** pour sa 8e année. L'attraction attendue est le pressage de pommes de variétés anciennes et sa dégustation (1 tonne de pommes pour 600 l de jus extrait en 2018). Pour repartir avec du jus frais, il suffit d'apporter vos bouteilles.

Si votre verger est très prometteur, contactez le Foyer Rural pour être inséré dans le programme de pressage.

C'est peut être également l'occasion d'échanger sur les savoir-faire liés au verger familial, pour pérenniser le patrimoine fruitier. Les praticiens du verger partageront leurs expériences, du choix de la variété à l'entretien du verger, la taille, le greffage jusqu'à l'utilisation du fruit.



PROGRAMME :

Pressage des pommes du verger de Larroque, avec vente de jus au profit de l'Association.
Pressage des pommes de particuliers.
A midi : Poule au pot sur réservation.

RENSEIGNEMENTS : Robin – 06 51 79 96 09

LIEU : place de la salle des fêtes – Larroque

Photographies de Robin Pelucchi.

Attention aux tiques



Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique.

La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

La tique vit dans des zones boisées et humides, les jardins et les prairies, sur les herbes hautes ou dans les buissons.

Le risque de piqûre est maximal du printemps au début de l'automne.

Quels sont les signes ?

Quelques jours ou semaines après une piqûre de tique, une plaque rouge, appelée érythème migrant, peut apparaître et s'étendre progressivement autour du point de piqûre. Elle disparaît en quelques semaines !



Un traitement antibiotique adapté permet d'éviter la diffusion de la maladie.

Sans traitement, des atteintes peuvent parfois survenir dans les semaines ou mois suivants :

- système nerveux (atteinte des nerfs, paralysie faciale, méningite ...)
- articulations (genoux, coudes ...)
- plus rarement de la peau ou d'autres organes (cœur, yeux ...)

Comment s'infecte-t-on ?

La maladie de Lyme ne se transmet que par piqûre d'une tique infectée.

Toutes les tiques ne sont pas infectées.



Comment prévenir le risque ?

Limiter le risque de se faire piquer

- Porter des vêtements longs (couvrant les bras et les jambes) et fermés (fixer les bas de pantalon dans les chaussettes, la chemise dans le pantalon).
- Appliquer éventuellement des répulsifs contre les insectes sur la peau découverte ou sur les vêtements, en respectant les contre-indications et leurs modes d'emploi.

Limiter le risque d'infection

- Après le travail ou après la balade, s'inspecter minutieusement tout le corps (aisselles, plis, cuir chevelu ...), en se faisant aider si besoin.
- Retirer la tique à l'aide d'un tire-tique : *Plus la tique reste fixée longtemps sur la peau plus le risque de transmission augmente.*
- Répéter l'inspection le lendemain.

Comment retirer la tique ?

- Utiliser un tire-tique, ou une pince fine ou à défaut, les ongles. *Ne pas utiliser d'éther, d'essence ou d'autres produits.*
- Saisir la tête de la tique avec le tire-tique puis tirer vers le haut en tournant (2 ou 3 tours).
- Désinfecter ensuite le site de la piqûre.



Dans les semaines qui suivent :

- Surveiller le point de piqûre ou la survenue de signes pseudo-grippaux, pendant 4 semaines après la piqûre,
- En cas d'apparition d'une plaque rouge ou de signes pseudo-grippaux, consulter rapidement son médecin traitant en lui précisant son activité professionnelle ou ses loisirs.

mps.msa.fr



L'essentiel & plus encore

LES PERMANENCES À LA MAIRIE :

Samedi de 10h à 12h

Mme le Maire peut également recevoir toute personne sur rendez-vous :

Tél. 05 61 88 10 84 – email : mairie.montmaurin@orange.fr

Pour les urgences ou rendez-vous : Silvia BELAIR

Tél. 06 07 23 16 07 – 05 61 88 21 63